

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ISERE DISTRIBUTION		Néant ☐ *				
		Exercice N				
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	74 701 935	FB	FC 74 701 935	
	Production vendue { biens * services *	FD	5 084 319	FE	FF 5 084 319	
		FG	1 538 385	FH	FI 1 538 385	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	81 324 640	FK	FL 81 324 640	
	Production stockée*				FM	
	Production immobilisée*				FN	
	Subventions d'exploitation				FO 5 873	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP 256 969	
	Autres produits (1) (11)				FQ 307 060	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR 81 894 543
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS 64 911 230	
	Variation de stock (marchandises)*				FT (175 915)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU 1 926 560	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV (13 722)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW 4 129 483	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX 1 157 105	
	Salaires et traitements*				FY 5 426 516	
	Charges sociales (10)				FZ 1 529 887	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA 816 015
						GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC 15 035
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)				GE 16 041	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF 79 738 238
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG 2 156 305	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ 480	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL 1 116	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
Total des produits financiers (V)					GP 1 596	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR 26 045	
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
Total des charges financières (VI)					GU 26 045	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV (24 449)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW 2 131 855	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SAS ISERE DISTRIBUTION

Néant ☐ *

		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	123 368	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	125	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	110	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	123 603	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	901	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	901	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	122 701	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	460 590	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	561 425	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	82 019 743	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	80 787 200	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	1 232 542	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	205 654
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	22 081	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	6 848	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquièmes D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	83 821	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9	
	Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
Voir état annexe		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS ISERE DISTRIBUTION		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise		Gameux 38160 CHATTE		Durée de l'exercice précédent* 12	
Numéro SIRET*		3 0 4 6 8 8 9 2 2 0 0 0 2 6		Néant ☐ *	
				Exercice N clos le, 30/09/2022	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2	
				Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
		Frais de développement *	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	76 253 981
		Fonds commercial (1)	AH	AI	49 999
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	1 973 3 996
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	490 045 246 717
		Constructions	AP	AQ	15 190 840 3 028 670
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	2 686 882 488 188
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	668 715 173 361
		Immobilisations en cours	AV	AW	85 150
		Avances et acomptes	AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
		Autres participations	CU	CV	11 905 725
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	
		Autres titres immobilisés	BD	BE	
		Prêts	BF	BG	
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	4 002
TOTAL (II)		BJ	BK	35 101 504 19 114 711 15 986 793	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	47 233
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	5 455 941
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	15 035 222 846
		Autres créances (3)	BZ	CA	2 841 617
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	
	Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	4 189 585
		Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	141 439
TOTAL (III)		CJ	CK	15 035 12 898 665	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW			
Primes de remboursement des obligations (V)		CM			
Ecarts de conversion actif* (VI)		CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	48 015 205 19 129 746 28 885 458	
Renvois : (1) Dont droit au bail : 49 999 (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CP	(3) Part à plus d'un an CR	486 161	
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS ISERE DISTRIBUTION		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 74 720)			DA	74 720	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	10 680 768	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	7 472	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)			DG	5 699 570	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	1 232 542	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	17 695 074	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	185 262	
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR	185 262	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	1 584 921	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	1 418 955	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	5 339 223	
	Dettes fiscales et sociales			DY	2 356 399	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	39 116	
	Autres dettes			EA	266 505	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	11 005 122		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	28 885 458		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Ecart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	8 698 461
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	6 823	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ISERE DISTRIBUTION

Société par Actions Simplifiée
Au capital de : 74 720 Euros
Siège social : 95 Rue Clair
26750 SAINT PAUL LES ROMANS

R.C.S. : 304 688 922 RCS ROMANS
SIRET : 304 688 922 00034

I - PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT (exercice clos le 30 SEPTEMBRE 2022)

- Dividendes : 1 232 542,58 euros

Il est en outre proposé de procéder à une distribution de dividendes complémentaire d'un montant de 699 996,82 Euros à prélever sur le compte « Autres réserves ».

Le dividende global s'élève donc à la somme de **1 932 539,40** Euros, soit un dividende de 413,82 Euros par action qui est éligible, soit au prélèvement forfaitaire unique soit, sur option globale pour le barème progressif, à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts à concurrence de 1 241,46 Euros et soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire à la source édictée par l'article 117 Quater du même code. Le solde soit la somme de 1 931 297,94 Euros n'étant, en ce qui le concerne, pas éligible auxdits abattements.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il a été procédé à des distributions de dividendes au cours des trois derniers exercices, savoir :

EXERCICES	DIVIDENDE PAR ACTION	REVENU PAR ACTION ELIGIBLE A L'ABATTEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3-2 à 4 DU CGI (personnes physiques)	REVENU PAR ACTION NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3-2 à 4 DU CGI (personnes morales)
30/09/2019	353,32 €	353,32 € (soit un montant global de 1 059,96 €)	353,32 € (soit un montant global de 1 648 944,44 €)
30/09/2020	159,31 €	159,31 € (soit un montant global de 477,93€)	159,31 € (soit un montant global de 743 499,77 €)
30/09/2021	472,21 €	472,21 € (soit un montant global de 1 416,63 €)	472,21 € (soit un montant global de 2 203 804,07 €)

Il est précisé en outre, que suivant décision du 26 septembre 2019, l'Assemblée Générale a décidé de procéder à une distribution de dividendes prélevée sur les réserves à hauteur de 1 502 292,30 Euros, soit 321,69 Euros par action, éligible soit au (PFU), soit, sur option globale pour le barème progressif – à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du CGI à concurrence de 1 608,45 Euros, et soumis au (PFNL) à la source obligatoire édicté par l'article 117 Quater du même Code. Le solde, soit 1 500 683,85 Euros n'a pas été éligible auxdits abattement et prélèvement.

II - RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 30 MARS 2023

RESOLUTION SUR L'AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale approuve l'affectation du résultat proposée par le Président, savoir :

- Dividendes : 1 232 542,58 euros

Il est en outre proposé de procéder à une distribution de dividendes complémentaire d'un montant de 699 996,82 Euros à prélever sur le compte « Autres réserves ».

Le dividende global s'élève donc à la somme de **1 932 539,40** Euros, soit un dividende de 413,82 Euros par action qui est éligible, soit au prélèvement forfaitaire unique soit, sur option globale pour le barème progressif, à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts à concurrence de 1 241,46 Euros et soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire à la source édictée par l'article 117 Quater du même code. Le solde soit la somme de 1 931 297,94 Euros n'étant, en ce qui le concerne, pas éligible auxdits abattements.

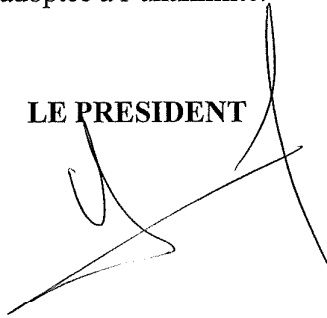
Conformément à la loi, il est rappelé qu'il a été procédé à des distributions de dividendes au cours des trois derniers exercices, savoir :

EXERCICES	DIVIDENDE PAR ACTION	REVENU PAR ACTION ELIGIBLE A L'ABATTEMENT EDCITE PAR L'ARTICLE 158-3-2 à 4 DU CGI (personnes physiques)	REVENU PAR ACTION NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3-2 à 4 DU CGI (personnes morales)
30/09/2019	353,32 €	353,32 € (soit un montant global de 1 059,96 €)	353,32 € (soit un montant global de 1 648 944,44 €)
30/09/2020	159,31 €	159,31 € (soit un montant global de 477,93€)	159,31 € (soit un montant global de 743 499,77 €)
30/09/2021	472,21 €	472,21 € (soit un montant global de 1 416,63 €)	472,21 € (soit un montant global de 2 203 804,07 €)

Il est précisé en outre, que suivant décision du 26 septembre 2019, l'Assemblée Générale a décidé de procéder à une distribution de dividendes prélevée sur les réserves à hauteur de 1 502 292,30 Euros, soit 321,69 Euros par action, éligible soit au (PFU), soit, sur option globale pour le barème progressif – à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du CGI à concurrence de 1 608,45 Euros, et soumis au (PFNL) à la source obligatoire édicté par l'article 117 Quater du même Code. Le solde, soit 1 500 683,85 Euros n'a pas été éligible auxdits abattement et prélèvement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

LE PRESIDENT



ISERE DISTRIBUTION

*SAS au capital de 74 720 Euros
RCS Romans 304 688 922*

95 Rue Clair
26750 SAINT-PAUL-LES-ROMANS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 Septembre 2022

EKOSPHERE – AMC Consultant

Siège social : 1 Rue des Méridiens • 38130 ECHIROLLES

Tél. 04 76 40 80 08 • e-mail : contact.echirolles@ekosphere.biz • www.ekosphere.biz

SAS au capital de 50 000 € - RCS Grenoble 329 024 335 - Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre de Lyon
Société de commissariat aux comptes inscrite à la Compagnie Régionale Dauphiné-Savoie





ISERE DISTRIBUTION
SAS au capital de 74 720 Euros
RCS Romans 304 688 922

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 30 septembre 2022

À l'assemblée générale de la société ISERE DISTRIBUTION,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ISERE DISTRIBUTION relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.



En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Echirolles, le 30 mars 2023

Le Commissaire aux Comptes
AMC Consultant

Signé électroniquement le 30/03/2023 par
Benoit Hauss

Benoît HAUSS

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2022	Net 30/09/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	77 236	76 254	982	4 391
Fonds commercial (1)	49 999		49 999	49 999
Autres immobilisations incorporelles	5 970	1 973	3 996	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	736 764	490 046	246 718	272 749
Constructions	18 219 511	15 190 840	3 028 671	3 513 154
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 175 071	2 686 882	488 189	533 191
Autres immobilisations corporelles	842 077	668 716	173 362	187 562
Immobilisations corporelles en cours	85 150		85 150	60 180
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	11 905 725		11 905 725	11 899 530
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 003		4 003	2 503
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	35 101 505	19 114 711	15 986 793	16 523 258
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	47 234		47 234	33 511
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	5 455 942		5 455 942	5 127 281
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	237 882	15 036	222 847	189 982
Autres créances	2 841 618		2 841 618	3 071 137
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	4 189 586		4 189 586	4 425 925
Charges constatées d'avance (3)	141 439		141 439	120 346
TOTAL ACTIF CIRCULANT	12 913 701	15 036	12 898 665	12 968 182
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	48 015 206	19 129 747	28 885 459	29 491 441
(1) Dont droit au bail			49 999	49 999
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			486 161	415 318

Bilan passif

	30/09/2022	30/09/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	74 720	74 720
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	10 680 769	10 680 769
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	7 472	7 472
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	5 699 571	6 799 608
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 232 543	1 105 184
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	17 695 074	18 667 752
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	185 262	185 262
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	185 262	185 262
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 584 921	1 830 510
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 418 956	1 519 123
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 339 224	4 850 677
Dettes fiscales et sociales	2 356 400	2 251 827
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	39 116	30 671
Autres dettes	266 506	155 619
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	11 005 123	10 638 427
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	28 885 459	29 491 441
(1) Dont à plus d'un an (a)	2 306 661	2 586 773
(1) Dont à moins d'un an (a)	8 698 461	8 051 654
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	8 823	4 367
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	30/09/2022	30/09/2021
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	74 701 936	66 488 564
Production vendue (biens)	5 084 319	4 480 871
Production vendue (services)	1 538 385	1 685 524
Chiffre d'affaires net	81 324 640	72 654 959
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	5 874	52 489
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	256 970	461 062
Autres produits	307 060	264 712
Total I	81 894 544	73 433 222
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	64 911 231	56 534 313
Variations de stock	-175 915	276 000
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 926 560	1 783 093
Variations de stock	-13 723	-12 565
Autres achats et charges externes (a)	4 129 483	3 862 417
Impôts, taxes et versements assimilés	1 157 106	1 081 374
Salaires et traitements	5 426 517	5 335 032
Charges sociales	1 529 888	1 500 164
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	816 015	965 368
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	15 036	172 404
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	16 042	44 789
Total II	79 738 239	71 542 391
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	2 156 305	1 890 832
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	480	18 755
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 116	842
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	1 596	19 597
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	26 046	12 540
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	26 046	12 540
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-24 449	7 057
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	2 131 856	1 897 888

Compte de résultat (suite)

	30/09/2022	30/09/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	123 368	105 352
Sur opérations en capital	125	84 675
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	110	46 239
Total produits exceptionnels (VII)	123 603	236 265
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	901	18 158
Sur opérations en capital		78 675
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	901	96 833
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	122 702	139 432
Participation des salariés aux résultats (IX)	460 590	404 446
Impôts sur les bénéfices (X)	561 425	527 691
Total des produits (I+III+V+VII)	82 019 743	73 689 085
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	80 787 201	72 583 901
BENEFICE OU PERTE	1 232 543	1 105 184
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		1 464
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	22 082	10 919

Règles et méthodes comptables

SAS ISERE DISTRIBUTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2022, dont le total est de 28 885 459 euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 232 543 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2021 au 30/09/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 04/01/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans à 5 ans
- * Terrains et aménagements : 7 à 20 ans
- * Constructions : 12 à 30 ans
- * Agencements des constructions : 3 à 20 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 15 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 12 ans
- * Matériel de transport : 3 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 2 à 15 ans
- * Mobilier : 3 à 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	49 999			49 999
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	94 884	5 970	17 649	83 205
Immobilisations incorporelles	144 883	5 970	17 649	133 204
- Terrains	726 459	10 305		736 764
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	7 256 969			7 256 969
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	10 934 790	27 752		10 962 542
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 022 640	152 431		3 175 071
- Installations générales, agencements aménagements divers	183 201	2 360		185 561
- Matériel de transport	29 323	14 917		44 239
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	587 351	39 807	14 882	612 277
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	60 180	24 970		85 150
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	22 800 913	272 542	14 882	23 058 573
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	11 899 530	6 195		11 905 725
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	2 503	1 500		4 003
Immobilisations financières	11 902 033	7 695		11 909 728
ACTIF IMMOBILISE	34 847 829	286 206	32 530	35 101 505

Immobilisations incorporelles

Le droit au bail figurant à l'actif "Autres postes d'immobilisations incorporelles" est comptabilisé pour 49 999€.

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SCI CHATTE 26750 SAINT-PAUL-LES-ROMANS	466 490	3 157 356	99,80	438 766
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	10 707 504	10 707 504			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	90 493	5 383	17 649	78 227
Immobilisations incorporelles	90 493	5 383	17 649	78 227
- Terrains	453 710	36 336		490 046
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	4 580 899	289 111		4 870 010
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	10 097 707	223 124		10 320 830
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 489 449	197 434		2 686 882
- Installations générales, agencements aménagements divers	75 228	17 150		92 379
- Matériel de transport	16 490	10 960		27 451
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	520 595	36 517	8 226	548 886
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	18 234 077	810 633	8 226	19 036 484
ACTIF IMMOBILISE	18 324 570	816 015	25 875	19 114 711

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 224 942 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	4 003		4 003
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	237 882	237 882	
Autres	2 841 618	2 355 457	486 161
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	141 439	141 439	
Total	3 224 942	2 734 778	490 164
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs ristournes à recevoir	197 194
Fournisseurs avoirs à recevoir	50 553
Prestations de services à recevoir	134 851
Etat produits à recevoir	35 014
Produits divers à recevoir	6 006
Total	423 619

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 74 720,00 euro décomposé en 4 670 titres d'une valeur nominale de 16,00 euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	4 670	16,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	4 670	16,00

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	21 500				21 500
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	163 762				163 762
Total	185 262				185 262
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 11 005 123 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	6 823	6 823		
- à plus de 1 an à l'origine	1 578 098	663 593	830 440	84 065
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 418 956	26 800		1 392 156
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 339 224	5 339 224		
Dettes fiscales et sociales	2 356 400	2 356 400		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	39 116	39 116		
Autres dettes (**)	266 506	266 506		
Produits constatés d'avance				
Total	11 005 123	8 698 461	830 440	1 476 221
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	388 027			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	636 071			
(**) Dont envers les associés				

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	1 217 429	1 217 429	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	1 217 429	1 217 429	

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Frais généraux à payer	254 087
Frais sur achats à payer	467 812
Frais de personnel à payer	1 214 913
Impôts et taxes à payer	490 241
Autres frais à payer	6 814
Total	2 433 868

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CCA Frais généraux	110 386		
CCA Impôts et taxes	19 500		
CCA Frais de personnel	7 342		
CCA Autres frais	4 211		
Total	141 439		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 22 082 euro

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	601	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	300	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 603
Produits des cessions d'éléments d'actif		125
Pénalités fournisseurs		69 289
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs		52 586
TOTAL	901	123 603

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	2 131 856	642 295	1 489 561
+ Résultat exceptionnel	122 702	32 675	90 027
- Participations des salariés	460 590	113 545	347 045
Résultat comptable	1 793 968	561 425	1 232 543
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 129 363 euro. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	517 453
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	517 453
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	129 363
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 25 %.	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2019, la société SAS ISERE DISTRIBUTION est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS H2C, 95 rue Clair 26750 SAINT-PAUL-LES-ROMANS.

Les dispositions de l'intégration résultent de la convention qui prévoit notamment :

- que chaque société du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration
- que les économies d'impôts liées au déficit viennent en résultat dans la Sté Mère.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 199 personnes dont 1 apprenti et 17 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	19	
Agents de maîtrise et techniciens	18	
Employés	162	
Ouvriers		
Total	199	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Cette information n'est pas mentionnée car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euro
Effets escomptés non échus	
<i>Avals, cautions et garanties</i>	3 551 200
<i>Quote-part de passif</i>	17 949
Avals et cautions	3 569 149
Engagements en matière de pensions	187 266
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	3 756 415
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 187 266 euro

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Départ à l'initiative du salarié
- Taux d'actualisation : 2.5 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2016-2018
- Taux de charges sociales : 28.98 %

L'Autorité des Normes Comptables, dans la mise à jour du 17 novembre 2021 de sa recommandation ANC 2013-02 propose deux méthodes d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires :

- Soit une méthode « rétrospective pro rata temporis » conforme aux dispositions de l'ancienne recommandation CNC 2003-R.01
- Soit une méthode « ANC 2021 » conforme à la norme IAS 19 révisée, selon laquelle la répartition des droits est faite de manière linéaire à partir de la date à laquelle chaque année de service est retenue pour l'acquisition des droits à prestations.

La méthode retenue par la société à compter de l'exercice clos le 30/09/2022 est la méthode « ANC 2021 ».

Pour information, le montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées de l'exercice précédent était de 268 326 euros en utilisant la méthode « rétrospective pro rata temporis » ; et il aurait été de 185 468 euros

 Autres informations

en utilisant la méthode « ANC 2021 ».

Annexe

Règles et méthodes comptables

SAS ISERE DISTRIBUTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2022, dont le total est de 28 885 459 euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 232 543 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2021 au 30/09/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 04/01/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans à 5 ans
- * Terrains et aménagements : 7 à 20 ans
- * Constructions : 12 à 30 ans
- * Agencements des constructions : 3 à 20 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 15 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 12 ans
- * Matériel de transport : 3 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 2 à 15 ans
- * Mobilier : 3 à 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	49 999			49 999
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	94 884	5 970	17 649	83 205
Immobilisations incorporelles	144 883	5 970	17 649	133 204
- Terrains	726 459	10 305		736 764
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	7 256 969			7 256 969
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	10 934 790	27 752		10 962 542
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 022 640	152 431		3 175 071
- Installations générales, agencements aménagement divers	183 201	2 360		185 561
- Matériel de transport	29 323	14 917		44 239
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	587 351	39 807	14 882	612 277
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	60 180	24 970		85 150
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	22 800 913	272 542	14 882	23 058 573
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	11 899 530	6 195		11 905 725
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	2 503	1 500		4 003
Immobilisations financières	11 902 033	7 695		11 909 728
ACTIF IMMOBILISE	34 847 829	286 206	32 530	35 101 505

Immobilisations incorporelles

Le droit au bail figurant à l'actif "Autres postes d'immobilisations incorporelles" est comptabilisé pour 49 999€.

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SCI CHATTE 26750 SAINT-PAUL-LES-ROMANS	466 490	3 157 356	99,80	438 766
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	10 707 504	10 707 504			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	90 493	5 383	17 649	78 227
Immobilisations incorporelles	90 493	5 383	17 649	78 227
- Terrains	453 710	36 336		490 046
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	4 580 899	289 111		4 870 010
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	10 097 707	223 124		10 320 830
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 489 449	197 434		2 686 882
- Installations générales, agencements aménagements divers	75 228	17 150		92 379
- Matériel de transport	16 490	10 960		27 451
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	520 595	36 517	8 226	548 886
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	18 234 077	810 633	8 226	19 036 484
ACTIF IMMOBILISE	18 324 570	816 015	25 875	19 114 711

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 224 942 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	4 003		4 003
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	237 882	237 882	
Autres	2 841 618	2 355 457	486 161
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	141 439	141 439	
Total	3 224 942	2 734 778	490 164
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs ristournes à recevoir	197 194
Fournisseurs avoirs à recevoir	50 553
Prestations de services à recevoir	134 851
Etat produits à recevoir	35 014
Produits divers à recevoir	6 006
Total	423 619

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 74 720,00 euro décomposé en 4 670 titres d'une valeur nominale de 16,00 euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	4 670	16,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	4 670	16,00

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	21 500				21 500
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	163 762				163 762
Total	185 262				185 262
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 11 005 123 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	6 823	6 823		
- à plus de 1 an à l'origine	1 578 098	663 593	830 440	84 065
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 418 956	26 800		1 392 156
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 339 224	5 339 224		
Dettes fiscales et sociales	2 356 400	2 356 400		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	39 116	39 116		
Autres dettes (**)	266 506	266 506		
Produits constatés d'avance				
Total	11 005 123	8 698 461	830 440	1 476 221
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	388 027			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	636 071			
(**) Dont envers les associés				

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	1 217 429	1 217 429	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	1 217 429	1 217 429	

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Frais généraux à payer	254 087
Frais sur achats à payer	467 812
Frais de personnel à payer	1 214 913
Impôts et taxes à payer	490 241
Autres frais à payer	6 814
Total	2 433 868

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CCA Frais généraux	110 386		
CCA Impôts et taxes	19 500		
CCA Frais de personnel	7 342		
CCA Autres frais	4 211		
Total	141 439		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 22 082 euro

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	601	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	300	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 603
Produits des cessions d'éléments d'actif		125
Pénalités fournisseurs		69 289
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs		52 586
TOTAL	901	123 603

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	2 131 856	642 295	1 489 561
+ Résultat exceptionnel	122 702	32 675	90 027
- Participations des salariés	460 590	113 545	347 045
Résultat comptable	1 793 968	561 425	1 232 543
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 129 363 euro. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	517 453
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	517 453
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	129 363
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 25 %.	

1

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2019, la société SAS ISERE DISTRIBUTION est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS H2C, 95 rue Clair 26750 SAINT-PAUL-LES-ROMANS.

Les dispositions de l'intégration résultent de la convention qui prévoit notamment :

- que chaque société du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration
- que les économies d'impôts liées au déficit viennent en résultat dans la Sté Mère.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 199 personnes dont 1 apprenti et 17 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	19	
Agents de maîtrise et techniciens	18	
Employés	162	
Ouvriers		
Total	199	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Cette information n'est pas mentionnée car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euro
Effets escomptés non échus	
<i>Avals, cautions et garanties</i>	3 551 200
<i>Quote-part de passif</i>	17 949
Avals et cautions	3 569 149
Engagements en matière de pensions	187 266
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	3 756 415
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 187 266 euro

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Départ à l'initiative du salarié
- Taux d'actualisation : 2,5 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2016-2018
- Taux de charges sociales : 28.98 %

L'Autorité des Normes Comptables, dans la mise à jour du 17 novembre 2021 de sa recommandation ANC 2013-02 propose deux méthodes d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires :

- Soit une méthode « rétrospective pro rata temporis » conforme aux dispositions de l'ancienne recommandation CNC 2003-R.01
- Soit une méthode « ANC 2021 » conforme à la norme IAS 19 révisée, selon laquelle la répartition des droits est faite de manière linéaire à partir de la date à laquelle chaque année de service est retenue pour l'acquisition des droits à prestations.

La méthode retenue par la société à compter de l'exercice clos le 30/09/2022 est la méthode « ANC 2021 ».

Pour information, le montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées de l'exercice précédent était de 268 326 euros en utilisant la méthode « rétrospective pro rata temporis » ; et il aurait été de 185 468 euros

 Autres informations

en utilisant la méthode « ANC 2021 ».